



VALIDATION du PERMIS de CHASSER

**VALIDATION
PAR INTERNET, LE TUTORIEL**

Les mineurs et les nouveaux chasseurs ne peuvent pas valider par internet.



Allez sur notre site internet www.chasse44.fr
Puis sur la page de la validation du permis de chasser



Vous y trouvez les réponses à vos questions les plus fréquentes !!!



Comment valider par internet (tutoriel : annuel ou temporaire, départemental ou national ...) ?
Comment valider les options oubliées : revue ou assurance ?
Comment ré-imprimer votre évaluation (fonctionne aussi en n-1) ?

...

Un permis validé ne peut être annulé, remboursé ou modifié quel que soit le motif de la demande.



Cliquez sur ce visuel.
Il vous dirige vers le site de validation.

Saison
2023
2024

VALIDER VOTRE PERMIS DE CHASSER

VALIDATION DU PERMIS DE CHASSER

Cliquez ici

Cliquez ici



Cliquez sur le bouton "Cliquez ici".

COMMANDER

Rappel, votre validation 2021/2022 est valable jusqu'au 30/06/2022.

Bienvenue ! Validation du permis de chasser pour la saison 2022/2023 du 1/07/2022 au 30/06/2023.

Pour chasser la bécasse, cochez la case (Papier ou CHASSADAPT) !

Cochez également l'assurance ou l'abonnement à la revue. Rappel, le timbre grand gibier départemental de Loire-Atlantique est supprimé.

VALIDATION DEFINITIVE : ANNULATION, MODIFICATION ou REMBOURSEMENT IMPOSSIBLE !

Mineurs et nouveaux chasseurs ne peuvent pas valider par internet.
Astuce : le cadre "S'INFORMER" ci-dessous répond à vos questions (40,50 € du papier, etc.)

Commander, payer en ligne sa validation du permis de chasser et réimprimer le titre annuel de vos e-validations

Cliquez ici

Paiement sécurisé par **paybox**
part of Point group

Verifone
e-commerce

Cliquez ici

4

Identifiez-vous avec :

- votre identifiant à 14 chiffres **OU** le nom et prénom.
- votre numéro de permis de chasser.
- votre date de naissance.

Ce site vous permet de

- Choisir votre type de validation du permis de chasser,
- Saisir vos coordonnées postales et les références de votre permis de chasser,
- Réimprimer vos titres annuels,
- Payer en ligne avec votre Carte Bancaire en toute sécurité.

Vous avez déjà validé pour notre fédération

Veuillez renseigner les trois informations suivantes :

Identifiant *



OU

Nom *

Prénom *

ET

Numéro de permis



Date de naissance

(JJ/MM/AAAA)

Cliquez ici :

Identification

Si vous ne savez pas ou trouver ces informations, cliquez sur le point d'interrogation.

5

Choisir votre validation.

VOTRE CHOIX

- **Validation départementale (annuelle ou temporaire 3 ou 9 jours consécutifs)**
- **Validation nationale (annuelle ou temporaire 3 ou 9 jours consécutifs)**

6

Choisir les options de votre validation.

Choisir le département
(par défaut : LOIRE-ATLANTIQUE)

Choisir la durée
(par défaut : Annuelle)

Cochez les options

Choisir la formule pour
recevoir sa validation
(par défaut, l'evaluation pour
imprimer immédiatement votre
permis chez vous !)

VALIDATION DEPARTEMENTALE

Sélectionnez le département, la durée et les éventuelles cotisations optionnelles de votre validation

Département: Annuelle 9 jours 3 jours

Cotisation fédérale
Redevance départementale
Droit de timbre au profit de l'état
 Abonnement à la revue 44 - pensez à COCHER LA CASE !!! (5.55 €)
 Je veux un carnet P.M.A. Becasse Papier
 Je veux un carnet P.M.A. Bécasse CHASSADAPT

Titre annuel

Je ne peux pas imprimer mon titre annuel (frais de 5.00 €) :
 - la fédération m'envoie mon titre annuel de validation par courrier,
 - je le reçois sous un délai de 8 jours,
 - aucune demande de modification, d'annulation ou de rembourser

Je choisis la e-validation (frais de 5.00 €) :
 - la fédération ne m'envoie pas mon titre annuel de validation,
 - je l'imprime directement après le paiement,
 - je le recevrai aussi en pièce jointe dans mon courriel d'accusé de réception,
 - je peux le réimprimer à tout moment à partir de ce site après m'être connecté,
 - aucune demande de modification, d'annulation ou de rembourser

En savoir plus

Autres cotisations

Assurance (20.00 €)
 Frais de dossier Internet

Pour rappel, l'option du timbre grand gibier départemental en LOIRE-ATLANTIQUE n'apparaît pas car comme le national, il est supprimé.

Vous pourrez, évidemment, continuer à chasser le grand gibier car une validation départementale ou nationale 44 permet de chasser sur l'ensemble du département, toutes les espèces chassables, petit ET grand gibier.

7

Puis, suivez les étapes et payez par carte bancaire.

